



Décharge de responsabilité

Par flavia

bonjour,
je vend un bateau avec un moteur d occasion,je voudrais savoir qu el type de document pourrai-je faire signé par le vendeur pour me décharger de la responsabilité du moteur (panne ou casse)
ou doi je le vendre pour (piece) même si il marche très bien pour etre couvert.
l'acheteur est d accord pour cette signer décharge.
merci a vous

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement